Ministry of Education

Minister

315 Front Street West Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest Toronto ON M7A 0B8



23 novembre 2020

Madame Carole Beaulieu
Présidente du conseil d'administration
Groupe Média TFO
CP 3005 succursale F
Toronto ON M4Y 2M5

Madame,

J'ai le plaisir de vous écrire en votre qualité de présidente du Groupe Média TFO pour vous remercier de votre engagement continu et des services que vous offrez à tous les élèves et citoyennes et citoyens de l'Ontario, ainsi que pour vous faire part de mes attentes et des orientations du Groupe Média TFO pour l'exercice financier 2021-2022. J'apprécie le travail inestimable que Groupe Média TFO accomplit pour assurer :

- la diffusion de contenus éducatifs, culturels et multimédias de qualité aux 12 conseils scolaires de langue française et à la communauté francoontarienne dans son ensemble; et
- la diffusion de ressources d'apprentissage multimédia aux 60 conseils scolaires de langue anglaise de l'Ontario pour leurs programmes de français langue seconde (FLS).

Cette lettre vous aidera à aligner l'orientation stratégique de votre conseil d'administration sur les priorités du gouvernement, le mandat de votre organisme, les politiques et directives clés, et mes orientations.

Le ministère de l'Éducation a pris des mesures audacieuses et transformatrices au cours de l'année dernière pour garantir que les élèves de cette province reçoivent la meilleure éducation possible. En mettant l'accent sur les STEM, l'équité et l'innovation, nous sommes maintenant sur la voie de l'amélioration des résultats de nos élèves. Le Groupe Média TFO joue un rôle clé dans ce travail continu.

La pandémie n'a fait que souligner le rôle clé du Groupe Média TFO en fournissant des services éducatifs de haute qualité et adaptables dans notre province. J'espère que vous et vos collègues membres du conseil d'administration continuerez à mettre l'accent sur votre mandat principal, qui est d'améliorer l'expérience des élèves de l'Ontario.

Les priorités de toutes les agences gouvernementales sont les suivantes :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- fonctionner dans les limites des allocations de votre organisme;
- identifier et poursuivre les possibilités de génération de revenus, de pratiques innovantes et/ou d'amélioration de la durabilité des programmes;
- identifier et rechercher des gains d'efficacité et des économies pour assurer le respect des contribuables ; et
- se conformer aux directives applicables relatives à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, aux mesures provisoires en matière immobilière et aux critères de localisation des bureaux de l'organisme.

2. Transparence et responsabilité

- respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et garantir la transparence et la responsabilité en matière de rapports;
- se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations et répondre aux conclusions des audits, le cas échéant; et
- identifier les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilité de l'organisme.

3. Gestion des risques

 élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques, y compris la planification et la réponse aux situations d'urgence telles que COVID-19.

4. Gestion de la main d'œuvre

- optimiser les effectifs de votre organisme pour permettre la réalisation efficace et efficiente des priorités du gouvernement, tout en améliorant les normes de service à la clientèle; et
- rationnaliser les fonctions administratives pour garantir que toutes les ressources disponibles soient réorientées vers les services de première ligne essentiels dont dépendent les Ontariennes et les Ontariens.

5. Collecte des données

- améliorer la manière dont l'organisme utilise les données dans la prise de décision, le partage d'informations et l'établissement de rapports, notamment en exploitant les solutions de données disponibles ou nouvelles afin d'éclairer l'établissement de rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services; et
- soutenir la transparence et le partage des données avec le ministère, le cas échéant.

6. Livraison numérique et service à la clientèle

- explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la fourniture de services en ligne et continuer à respecter et à dépasser les normes de service à la clientèle pendant la transition; et
- utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris COVID-19.

En plus de ces priorités gouvernementales, j'attends du Groupe Média TFO qu'il se concentre à :

- continuer de consulter et de travailler étroitement avec les intervenants francophones et les partenaires de l'éducation dans le cadre de l'élaboration et de la diffusion de contenus éducatifs en langue française;
- apporter un soutien solide et innovant à nos élèves;
- améliorer la coordination et la robustesse du système d'apprentissage en ligne de la province de sorte que les élèves aient accès à des cours de haute qualité, donnés par des enseignantes et enseignants, en fonction de leur besoin et de leurs intérêts, et ce, quel que soit l'endroit où ils vivent ou vont à l'école.
- continuer à examiner ses biens immobiliers afin de s'aligner sur l'examen global des biens immobiliers mené par le ministère des Services gouvernementaux et Services aux consommateurs. L'examen devrait explorer la faisabilité de ses emplacements actuels et examiner les possibilités de biens immobiliers plus rentable;
- continuer à explorer les possibilités de générer des revenus, y compris des opportunités supplémentaires de commercialiser et d'exporter ses produits éducatifs et numériques dans d'autres juridictions;

- étudier la possibilité de partager l'expertise et/ou les services, et d'établir d'autres partenariats avec l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO); et
- Mettre en œuvre toutes recommandations à venir suite à l'évaluation renforcée des agences.

Je vous remercie une fois de plus, ainsi que vos collègues membres du conseil d'administration, pour votre soutien continu et vos précieuses contributions. Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à communiquer avec Denys Giguère, sous-ministre adjoint de la Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, au (416) 882-1903 ou à l'adresse courriel suivante : denys.giguere@ontario.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Éducation,

L'honorable Stephen Lecce